



L'EXTINCTION DES CIMENTERIES LAFARGE

Le marché, les surcapacités, la compétitivité, le prix du ciment et le CO2 sont les principaux arguments de la Direction générale pour justifier les projets de transformation industrielle des sites du Havre et de la Couronne.

Quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage !!!

Savez-vous que les quotas de CO2 ont rapporté 485 millions d'euros de profits à notre entreprise en Europe sur la période de 2010 à 2014 ?

Avant la crise notre société condamnait fermement les importations et tous les acteurs extérieurs voulant implanter des stations de broyage et des terminaux en France.

Le reproche leur était fait, par nos dirigeants, de contourner les contraintes environnementales sur le CO2.

Lafarge utilisait le **chantage à l'emploi** sur les politiques pour que la taxe carbone ne soit pas développée.

La suite, on la connaît : attribution de quotas de CO2 rapportant des **centaines de millions d'euros de profits à Lafarge.**

Mais ce n'est pas suffisant pour nos dirigeants, ils en veulent beaucoup plus et sont capables d'utiliser une communication rappelant **une certaine période de l'Histoire de notre pays** pour arriver à atteindre leurs objectifs.

Transformations de sites avant fermeture définitive, licenciements économiques, **simulations hautement fantaisistes sur le prix du ciment à venir et mensonges sur les perspectives de taxe CO2 d'ici à 2030.**

Effectivement sur le CO2, la commission européenne a publié un document au mois de janvier dernier qui doit rassurer notre entreprise sur les perspectives de quotas alloués dans l'industrie du ciment et cela représente **3,1 milliards d'euros de profits sur la période 2021 à 2030.**

Faites-vous encore confiance à vos dirigeants sur la pérennité des sites de la Couronne et du Havre mais aussi sur la modernisation de l'usine de Martres ?

Comment est-il encore possible de croire aux tissus de mensonges de cette Direction ?

Aujourd'hui, tous nos sites sont menacés et d'autres annonces seront faites dans quelques mois !!

Dans les jours qui arrivent, la CGT se réserve la possibilité de faire un appel à une grève générale sur l'ensemble des sites industriels du Groupe LafargeHolcim en France, mais il est clair que sans VOUS, ce mouvement ne pourra pas prendre toute son ampleur.

Tout les salariés devront prendre leurs responsabilités quant aux choix qu'ils feront sur l'avenir de leur vie professionnelle avec toutes les conséquences sur leur vie privée.

LA CGT NE LAISSERA PAS S'APPLIQUER CETTE STRATEGIE D'ANEANTISSEMENT DE NOTRE OUTIL INDUSTRIEL SANS REAGIR ALORS TENEZ-VOUS PRETS !!!